

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 22 MAI 2018

**Présents :** MMES et MM BOUSSAADIA, BOUVIER, FOURCHES, GAYRAUD, GILBERT, MIGINIAC, NOSSENT, SINDA, SPITZL DUPIC.

**Excusés :** MMES et MM ALARY (procuration donnée à MME SINDA), BRASSIER RODRIGUES (procuration donnée à M. BOUSSAADIA), DURAN, ECHALIER, GASSER (procuration donnée à M. BOUSSAADIA), M. GAYRAUD (procuration donnée à MME SPITZL DUPIC), OUKALI (procuration donnée à MME MIGINIAC), PATEL (procuration donnée à MME BOUVIER), PILET (procuration donnée à MME BOUVIER), REDFORD, ROMAN, ROUQUETTE (procuration donnée à SINDA) ; THOMAS (procuration donnée à M. GILBERT), TORRE.

**Invitée :** MME COUTURIER

M. DEL DUCA ouvre la séance à 9h10.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 23 avril 2018.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 1. - BUDGET RECTIFICATIF

M. DEL DUCA donne la parole à MME COUTURIER qui présente le budget rectificatif.

- Summer schools : inscription en recettes et dépenses de 18 000 € correspondant à l'organisation de nouvelles summer schools ;
- Reliquat taxe d'apprentissage 2017 : 6 755 € inscrits en recettes et en investissement en dépenses ;
- Ambassade de France en Espagne : 3 150 € inscrits en recettes et au versement de bourses pour les étudiants du master EFE en dépenses.

Une demande de report de recettes de formation continue 2017 non utilisées a été faite pour un montant de 40 000 €, inscrit en classe 2 en dépenses pour l'achat d'une salle informatique.

### 2. - VALIDATION DES TARIFS DE FORMATION CONTINUE

M. DEL DUCA présente le tableau des tarifs de formation continue. Ceux-ci sont communs aux trois UFR LCC, LCSH et PSSSE.

MME SINDA précise qu'une recherche a été faite auprès de la concurrence et que les tarifs proposés sont cohérents.

M. DEL DUCA fait part d'un courrier de M. JAMES, vice-président chargé de la formation continue, qui conteste les tarifs votés par l'UFR LCSH.

	Droits de scolarité	Autofinancement par le candidat		Financement externe par un organisme OPCA		
		Par an	Sur 3 ans	Par an	Sur 3 ans	Sur 2 ans
Licence généraliste	189,10 €	800 €	2 400 €	5 400 €	16 200 €	
Licence professionnelle	189,10 €	800 €		5 400 €		
Master	261,10 €	1 250 €		6 000 €		12 000 €
DU IBF	189,10 €	800 €		5 400 €		

Ces tarifs sont votés à l'unanimité.

### 3. - POINT SUR LE LANDAD

Le conseil de gestion de l'UFR avait voté une diminution de la moitié des cours de LANSAD. L'UFR LCSH, quant à elle, a voté un passage de 12 à 11 semaines.

La proposition de l'UFR LCC ne pourra être validée par la CFVU pour des raisons d'équité entre les étudiants.

Le SCLV, qui gère le LANSAD, a proposé de passer de 24 semaines d'enseignement à 20.

M. GILBERT souligne que, pour qu'il y ait une cohérence entre les UFR, il faut que les décisions soient prises par l'UCA, ce que les services centraux ne souhaitent pas faire.

En ce qui concerne le poste de MCF d'anglais, M. DEL DUCA indique que dans le cadre de la DUM (demande unique de moyens) un courrier demandant le maintien de ce poste va être envoyé à la présidence. Ce poste sera rattaché au LRL. Sans ce poste, la préparation à l'agrégation externe ne pourra être maintenue.

Suite à l'envoi des propositions de réduction d'heures et de postes d'ATER, MME PEYRARD a demandé un effort supplémentaire de réduction de 1000h à l'UFR ou le gel d'un poste. MME SINDA précise qu'il est difficile de réduire les heures car tout est mutualisé.

Les UFR qui ont des ressources propres importantes auraient souhaité ne pas avoir à diminuer leur masse salariale de 2%, ce qui a été refusé par la présidence.

M. GILBERT craint que cela débouche sur un non renouvellement des CDD.

MME SPITZL DUPIC propose qu'une motion soit envoyée pour indiquer que l'UFR refuse de passer encore du temps pour essayer de réduire des heures alors que ces décisions ne seront pas appliquées.

#### 4. - CLASSEMENT DES AAP

MMES BRASSIER RODRIGUES et PLATEL proposent le classement suivant :

##### Financements AAP PR invités

- 1/ Manuela D'AMORE - Université de Catane - 3 semaines (demande S. PATEL)
- 2/ Jochen MECKE - Université de Regensburg - 2 semaines (demande M. SCHULZ)
- 3/ Neil HARRIS - Université d'Udine - 2 semaines (demande MME BISCONTI)
- 4/ Saad BOURGHOL - Université de Monastir - 1 semaine (demande M. BOUSSAADIA)
- 5/ Cristina SHIAVONE - Université de Macerata - 1 semaine (demande MME BISCONTI)
- 6/ William GIBSON - Université d'Oxford - 1 semaine (demande M. GROSCLAUDE)

##### Financements AAP Mobilités enseignantes dans le cadre d'accords bilatéraux

- 1/ Christophe AURINE - USA - Oklahoma
- 2/ Axel GASQUET - Argentine - Mendoza
- 3/ Cécilia BRASSIER - Tunisie - Monastir
- 4/ Gloria MAFFET - Arequipa - Pérou
- 5/ Habib BOUSSAADIA - Maroc - Marrakech
- 6/ Assia MOHSSINE - Mexique - Guadalajara
- 7/ Axel GASQUET - Chili - Valparaiso

##### Financements AAP Internationalisation des formations

- 1/ Assia MOHSSINE - Espagne - Université de Valladolid
- 2/ Geoffrey HEELS - USA - Conférence Nafsa
- 3/ Sandhya PATEL/ Julien GUILLAUMOND - Jamaïque - Université de Kingston
- 4/ Bénédicte MATHIOS/ Stéphanie URDICIAN - Espagne - Ciudad Real
- 5/ Timothy WHITTON - Corée du Sud - Université de Soonsgill

L'ensemble des AAP est voté à l'unanimité.

#### 5. - CRITERES PEDAGOGIQUES A APPLIQUER POUR LE VERSEMENT DE BOURSES

##### Rotary Club

Dans le cadre du partenariat entre les études franco-allemandes et le Rotary club de Chamalières, le Rotary Club procède au versement de bourses à trois étudiants français inscrits en EFA troisième année sur critères relevant du mérite pour deux d'entre elles et sur critères sociaux pour la troisième.

M. SCHULZ, responsable du diplôme, propose les critères au mérite suivants :

- Moyenne générale du S3 - Coeff 2
- Cours de langue du S3 (thème, version, compréhension écrite et langue orale) - Coeff 1

- Cours de civilisation du S3 (civilisation comparée, institutions et actualité européennes, histoire culturelle des relations européennes) - Coeff 1

**Ces critères sont votés à l'unanimité.**

Les étudiants bénéficiant de la bourse au mérite sont :

- Laure DELIGNON
- Lorène SLOUS

L'étudiant bénéficiant de la bourse sur critères sociaux est :

- Quentin VASTESAEGER

Un montant de 600€ sera versé à chacun des étudiants.

**Le versement de ces bourses est voté à l'unanimité.**

#### Ambassade de France en Espagne

Le département d'Espagnol a obtenu 4200€ de l'Ambassade de France pour le versement de bourses aux étudiants du master Etudes européennes franco-espagnoles. Il n'y a pas de critères, cette somme est répartie entre tous les étudiants, soit 600€ par étudiant :

- Julien DUCROS
- Amicie FALLAI
- Amandine LAMPOIGNANT
- Léa LE ROUX
- Claire NEAU
- Alexandre ROLLIN
- Lucile TRAINÉAU

#### **6. - CALENDRIER PEDAGOGIQUE**

M. DEL DUCA présente les calendriers pédagogiques des licences et des masters.

**Ils sont adoptés à la majorité moins trois abstentions.**

#### **7. - QUESTIONS DIVERSES**

M. DEL DUCA informe le conseil que la commission scientifique se réunira le 4 juin afin d'adopter une procédure pour le classement des demandes de poste PR au titre de l'article 46.3 du décret du 6 juin 1984.

Il ajoute qu'une assemblée générale aura lieu fin juin, elle sera l'occasion de faire le bilan de l'année et sera suivie d'un pot de fin d'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le directeur,



Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,



Martine ESTEL